

COLFIX

COLLE CONTACT INSTANTANEE CYANOACRYLATE A USAGES PROFESSIONNELS.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Liquide incolore.
- . TEMPS DE PRISE : 10 à 20 secondes selon les supports
- . TEMPERATURE ADMISSIBLE : de -60°C à +80°C
- . RESISTANCE A LA TRACTION : 2,8 Kg/mm²
- . CONSERVATION: 12 mois à environ 7°C (au réfrigérateur).
- . ODEUR : Caractéristique de colle



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Colle contact instantanée cyanoacrylate industrielle pour collages sur divers matériaux hors matériaux plastiques siliconés

Polymérise uniquement en anaérobie (absence d'air)

Permet des collages sur des supports tels que le métal, le verre, le plexiglas, la porcelaine, le cuir, les plastiques, le caoutchouc, la céramique, etc...

Economique car une simple goutte suffit.

. Pour les professionnels chargés de l'entretien dans les ateliers municipaux, services de nettoyage des mairies, écoles, universités, usines, transports en commun, industrie, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Nettoyer en dégraissant les surfaces à coller.

Appliquer une faible dose de colle sur une des deux surfaces

Positionner les pièces et presser pendant 10 secondes.

Le collage est terminé.

Peut s'utiliser avec un accélérateur de prise.

Peut être dissout avec un solvant spécial

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.